



Les droits sociaux des refugies en france

Par **Bogdanova**, le **08/02/2010** à **11:24**

Bonjour Madame, Monsieur,rrnrJe vous remercie de bien vouloir me spécifier, en votre qualité de personne compétente dans ce domaine, les droits sociaux auxquels je peux prétendre en tant que personne ayant obtenu le statut de réfugiée en France. Je suis arrivée en France en mai 2007. En octobre 2007, ma demande d'asile a été enregistrée par l'OFPRA. En juin 2008, j'ai reçu un courrier de l'OFPRA m'informant de sa décision de rejet de ma demande et, dans les délais fixés par la législation, j'ai déposé un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile. Mon recours a été enregistré et le dossier a été mis en cours d'examen jusqu'au 3 novembre 2009, jour de la décision aux termes de laquelle j'ai obtenu le statut de réfugiée. Durant toute cette période, de mai 2007 à novembre 2009, il n'y a pas un seul jour durant lequel je sois restée illégalement en France. Je n'étais pas hébergée dans un quelconque centre d'hébergement pour réfugiés, dans un quelconque lieu d'hébergement social. Le 26 mai 2008, j'ai déposé les documents aux Assedic Rhône-Alpes, de ST GENIS POUILLY, afin de percevoir l'???. L'allocation m'a été accordée et je l'ai perçue jusqu'au 1er octobre 2008, soit durant un peu plus de 4 mois. Mes nombreuses demandes verbales et écrites adressées aux Assedic durant toute une année pour renouveler les paiements, sont demeurées vaines. Ainsi, en deux ans, soit à compter du dépôt de ma demande auprès de l'OFPRA en octobre 2007 et jusqu'à novembre 2009, date de la décision positive à mon égard, je n'ai bénéficié de l'allocation que durant 128 jours. Aujourd'hui, je me trouve dans une situation très difficile, puisque j'ignore tout à fait comment je vais pouvoir subvenir à mes besoins. J'ai presque 63 ans, je n'ai jamais travaillé en France. Je ne maîtrise pas la langue française pour pouvoir exercer un emploi. De même, mon assurance maladie, la CMU base, est terminée depuis le 31 décembre 2009.rrnrJe vous remercie de l'attention que vous porterez à ma situation et vous serai reconnaissante pour toute information utile.